

OPÄISCHE GEMEINSCHAFT
R KOHLE UND STAHL
DHE BEHÖRDE

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
CHARBON ET DE L'ACIER
UTE AUTORITÉ

COMUNITA' EUROPEA
CARBONE E DELL'ACCIAIO
LTA AUTORITA'

EUROPESE GEMEENSCHAP
FOR KOLEN EN STAAL
DGE AUTORITEIT

Bulletin mensuel d'Information

LUXEMBOURG

Janvier 1957

2^e Année-Numéro 1

Bulletin mensuel
d'Information

S O M M A I R E

Le présent numéro du Bulletin mensuel d'Information est articulé selon un nouveau plan basé sur deux parties essentielles : l'évolution du marché commun et le développement du marché commun.

°	
°	
°	
<u>Institutions et Relations extérieures</u>	N° 1 à 4
<u>La situation économique générale</u>	N° 5 à 13
<u>L'évolution du marché commun</u>	N° 14 à 50
Acier	N° 14 à 24
Minerai de fer	N° 25
Ferraille	N° 26 à 29
Charbon	N° 30 à 44
Structure du marché commun	N° 45
Transports	N° 46 et 47
Dispositions transitoires	N° 48 à 50
<u>Le développement du marché commun</u>	N° 51 à 53
Investissements	N° 51
Problèmes du travail	N° 52 et 53

°

°

Le prochain numéro du Bulletin mensuel d'Information paraîtra en avril prochain, et sera un résumé du Cinquième Rapport général de la Haute Autorité.

JOURNAL EUROPEEN, 1950.

INSTITUTIONS ET RELATIONS EXTERIEURES

INSTITUTIONS

1.- Comité consultatif. - Le Comité consultatif de la Haute Autorité de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier s'est réuni le 15 janvier, en session constitutive, pour l'élection de son président et de son bureau, ainsi que pour la désignation des présidents et membres des bureaux de ses trois commissions permanentes (Objectifs généraux, Marché et Prix, Problèmes du Travail).

Le Conseil de Ministres avait auparavant nommé les membres du Comité pour la période s'étendant du 15 janvier 1957 au 14 janvier 1959. Toutefois, il procédera ultérieurement à la nomination du titulaire du dernier siège à pourvoir dans la catégorie "Travailleurs". Il a exprimé l'avis que le Comité consultatif pouvait néanmoins se réunir et délibérer valablement dans sa composition actuelle.

Le Conseil a désigné également les personnes destinées à participer aux travaux du Comité consultatif sur la base d'un statut particulier.

M. Fritz DAHLMANN, membre du groupe des travailleurs, et précédemment vice-président du comité consultatif, a été élu président. Les trois premières sessions ordinaires du Comité pour l'année 1957 auront lieu les 29 mars, 1er juillet et 27 septembre. La date de la quatrième session sera fixée en mars (1).

2.- Assemblée commune. - L'Assemblée de la Communauté se réunit en séance extraordinaire du 11 au 15 février 1957, à STRASBOURG.

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

- la politique générale, avec la présentation d'un rapport de M. P.J. WIGNY sur l'action de la Communauté depuis sa création;
- les objectifs à long terme de la politique économique et sociale de la Communauté, avec la présentation des rapports de MM. F. de MENTHON et A. MUTTER;
- les problèmes de la presse et de l'information de l'opinion publique, avec la présentation du rapport de M. C. CARBONI;
- la sécurité minière et les problèmes du sauvetage.

(1) La liste nominative des membres du Comité consultatif est publiée en annexe.

RELATIONS EXTERIEURES

3.- Conseil d'Association avec le Royaume-Uni.- Le Comité des Relations commerciales du Conseil d'Association s'est réuni, à LONDRES, le 18 janvier.

4.- Accord de Consultation avec la Suisse.- La Commission permanente mixte, prévue à l'Accord de Consultation avec la Suisse, doit se réunir le 8 février, à LUXEMBOURG.

Le Gouvernement fédéral a fait savoir à la Haute Autorité qu'il a procédé, le 4 janvier 1957, à la ratification de l'Accord de Consultation.

LA SITUATION ECONOMIQUE GENERALE

LA CONJONCTURE AUX ETATS-UNIS ET EN GRANDE-BRETAGNE

5.- Aux Etats-Unis, le recul d'activité qui s'était manifesté, à l'automne 1955, dans certaines branches de l'économie - et plus particulièrement dans les secteurs de l'automobile, du logement et de l'agriculture - n'a pas provoqué de fléchissement général en 1956. En effet, le fléchissement de ces branches a été plus que compensé par l'expansion de la demande dans d'autres secteurs.

La production d'automobiles s'est élevée à environ 5,8 millions d'unités, soit 27 % de moins qu'en 1955. Il est difficile d'apprécier l'ampleur de la demande au cours des prochains mois, bien que, dans l'ensemble, les prévisions pour l'année 1957 soient un peu plus favorables : on es-compte en effet une production de l'ordre de 6 à 6,2 millions d'unités. L'industrie sidérurgique a reçu d'importantes commandes d'acier de la part des usines automobiles depuis la sortie des nouveaux modèles 1957, mais ces commandes ont sans doute un caractère très largement saisonnier.

Dans le secteur agricole, le redressement des prix a été favorisé, en 1956, par la hausse des prix de soutien et le renforcement de la politique d'écoulement des excédents.

En revanche, le secteur de la construction de logements a continué à donner des signes de faiblesse; il semble que la demande de logements soit affectée par une certaine saturation.

Il n'en est pas de même pour la construction de bâtiments industriels, commerciaux et publics, qui a été active. On estime que les dépenses consacrées en 1956 aux investissements privés, en particulier dans la métallurgie et la construction mécanique, ont augmenté d'environ 25 % par rapport à 1955.

Le volume des ventes de biens de consommation a évolué favorablement en 1956.

Le nombre des personnes occupées a continué à progresser au cours de l'année passée et a atteint un nouveau maximum, en septembre 1956, avec 66 millions de personnes. Le chômage n'a pas varié sensiblement, abstraction faite des fluctuations saisonnières; il se situait à la fin de l'année à environ 3,5 % de la main-d'oeuvre occupée. Dans plusieurs secteurs la durée du travail a été réduite.

Les revenus individuels se sont encore améliorés par rapport à ceux d'il y a un an. Pour les salaires et traitements, l'accroissement du nombre des personnes employées, et surtout les hausses des taux de salaires horaires résultant de la majoration des salaires minima et de la conclusion d'accords nouveaux, ont plus que compensé la réduction de la durée hebdomadaire moyenne de travail. Une fraction importante de ces revenus a cependant encore été affectée à l'amortissement des ventes à crédit réalisées en 1955. De ce fait, le marché des biens de consommation nouvel-

lement produits n'a pas bénéficié entièrement de l'amélioration des revenus. D'après les données du Bureau of Labour Statistics environ 5 millions de travailleurs ont obtenu au début de 1957 des accroissements de salaires s'élevant approximativement à un milliard de dollars.

Les prix, qui avaient été stables jusqu'au printemps de 1956, manifestent depuis lors une nette tendance à la hausse. Les prix de gros ont tout d'abord augmenté, en particulier les prix agricoles et les prix des métaux. Ces relevements de prix ont ensuite influencé les prix de détail au cours de l'année. Au début de janvier 1957, de nombreuses entreprises ont de nouveau annoncé des hausses de prix, par suite de l'aggravation des coûts des matières premières et des prix de façon. A cette aggravation est encore venu s'ajouter le relèvement des tarifs ferroviaires.

Le maintien des tendances inflationnistes sera également favorisé par le contrecoup des événements politiques internationaux du dernier trimestre de 1956, qui renforce l'action des facteurs économiques internes.

Les autorités responsables ont continué à pratiquer une politique de crédit rigoureuse en vue de combattre la pression inflationniste. Le taux de l'escompte a été relevé plusieurs fois afin de limiter les demandes de crédit. Pour consentir leurs prêts, les banques commerciales ont dû réduire leurs avoirs en fonds publics et solliciter des crédits des Federal Reserve Banks à des taux de plus en plus élevés. Le resserrement des conditions de crédit et la tension régnant sur le marché monétaire ont eu pour effet de réduire les crédits à la construction et aux consommateurs. En revanche, ils semblent avoir peu influencé le volume des autres crédits, en particulier ceux dont bénéficient les grandes entreprises industrielles et commerciales.

Jusqu'à présent, aucune mesure n'a été prise dans le domaine fiscal en vue de combattre l'expansion monétaire, si l'on excepte le fait que l'on a renoncé à appliquer les abattements fiscaux prévus initialement pour 1957. Le Gouvernement a d'autre part reporté à plus tard les achats destinés au programme de stockage des matières stratégiques.

L'expansion conjoncturelle en 1956 résulte non seulement du développement des dépenses des consommateurs et des investissements de l'économie, mais également de la progression des exportations, de l'accroissement des recettes provenant des postes invisibles et d'autres éléments importants de la balance des paiements. Enfin, l'expansion a certainement été stimulée aussi par les dépenses élevées du Gouvernement fédéral, de même que par celles des Etats et des communes.

6.- En Grande-Bretagne, on observe depuis la fin de l'année 1955 une stagnation de la production industrielle.

Lorsqu'en 1955 la balance des paiements accusa des déficits considérables, le Gouvernement décida de changer, par différentes mesures, l'orientation des débouchés de la production industrielle : il s'agissait de stimuler davantage les exportations en décourageant les productions destinées à des fins de consommation ou d'investissement industriel. Dans ce but, le taux d'escompte fut relevé; des restrictions de crédit, en particulier des crédits à la consommation, furent appliquées; des avantages fiscaux aux investissements industriels furent réduits; des impôts de con-

somation plus élevés frappèrent certains achats et l'on procéda au retrait de certains subsides.

Ces mesures déclenchèrent, en 1956, un retournement de la tendance de la production industrielle, qui a contrasté avec le maintien de l'expansion dans les pays de la Communauté.

La production industrielle globale s'est située en 1956, d'après les données dont on dispose, à peu près au même niveau qu'en 1955.

La progression de l'industrie sidérurgique, électrique, chimique et du bâtiment a masqué le fléchissement de certaines industries manufacturières (automobiles, appareils ménagers, coton).

Dans le domaine des investissements, le recul de la construction de logements s'est poursuivi pendant le troisième trimestre de 1956, par comparaison avec la période correspondante de 1955. En revanche, la construction industrielle a progressé encore par rapport aux trois premiers trimestres de 1955, mais le nombre des autorisations nouvelles de construire et celui des mises en chantier indiquent qu'il faut s'attendre à une réduction à partir de 1957.

Le niveau de l'emploi est resté élevé et le volume de chômage a représenté environ 1 % de la main-d'oeuvre. Les syndicats ont jusqu'ici refusé tout assouplissement du marché du travail par un recours à l'immigration de main-d'oeuvre étrangère. La tension subsiste malgré l'introduction du travail à temps réduit et la diminution de l'emploi dans certaines branches d'activité.

Les revenus salariaux hebdomadaires avaient augmenté, en septembre 1956, de 8 % par rapport à septembre 1955, soit un peu plus que pendant la période septembre 1954 - septembre 1955. De nouvelles revendications de salaires ont vu le jour dans différents secteurs au début de janvier 1957. Les consommateurs ont affecté l'accroissement de leurs revenus à acheter davantage de vêtements, de denrées alimentaires, de boissons, de tabac, mais ont réduit leurs achats de biens de consommation durables.

Le coût de la vie dépassait, à la fin de 1956, d'environ 3 % le niveau du début de l'année. L'augmentation des prix de gros des combustibles et de l'acier à la fin de 1956, la hausse des frets et de nouveaux relèvements des salaires risquent de se répercuter dans les coûts de production et dans le coût de la vie. Il s'ensuit qu'en ce début de l'année 1957 on s'attend à une nouvelle augmentation du coût de la vie.

La tendance du commerce extérieur avait été favorable pendant les trois premiers trimestres de 1956. La valeur des importations n'avait pas dépassé celle de la période correspondante de 1955; par contre, les exportations avaient augmenté d'environ 10 % par rapport à celles des neuf premiers mois de 1955. Cette tendance semble s'être maintenue jusqu'à la fin de l'année, d'après les renseignements dont on dispose.

Cependant, l'ensemble de la balance des paiements a évolué défavorablement au cours des derniers mois. Alors que, pendant les sept premiers mois de 1956, les réserves d'or et de dollars avaient pu être améliorées de 285 millions de dollars, elles ont décliné constamment depuis lors. Fin novembre 1956, elles se trouvaient réduites à 1 965 millions de dollars, c'est-à-dire à un niveau inférieur au chiffre que le Gouvernement

britannique considère comme un minimum. La Grande-Bretagne a dû faire face à la fois aux facteurs saisonniers qui pèsent chaque année en automne sur la livre sterling et à des ventes spéculatives de livres sur certaines places étrangères.

Afin de renforcer les réserves de change, le Gouvernement a demandé la libération du total du quota britannique auprès du Fonds monétaire international, soit 1,3 milliard de dollars, de même que des termes et délais pour le remboursement des emprunts américain et canadien dont l'échéance se situait en décembre. Après versement d'une partie du quota à concurrence de 561 millions de dollars et paiement provisoire des remboursements à effectuer sur les emprunts américain et canadien, à concurrence de 189 millions de dollars, les réserves de change de la zone sterling s'élevaient à la fin de l'année 1956 à 2 133 millions de dollars.

LA SITUATION ECONOMIQUE DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE

7.- La tendance générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, au cours de l'année 1956, a été caractérisée par la continuation de l'expansion. Néanmoins, chaque pays montre des différences sensibles dans les rythmes de développement.

8.- Evolution de la Production.- La production agricole pendant l'année culturale 1955 - 1956 ne s'est pas sensiblement écartée de celle de l'année précédente, sauf en Italie où les résultats n'ont fait que compenser un recul passager de la production.

La production industrielle a augmenté d'environ 8 % au cours de l'année 1956 (1); les taux d'accroissement ont été inférieurs à ceux de l'année 1955 dans tous les pays membres, à l'exception de la France.

Ces taux d'accroissement ont fléchi de façon presque continue depuis le début de 1955 : ils sont passés ainsi de 13,8 % au premier trimestre de 1955 à 8 % au troisième trimestre de 1956 et environ 6 % au quatrième trimestre.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DANS LA COMMUNAUTE

	1er trimestre		2ème trimestre		3ème trimestre		4ème trimestre	
	Indice 1953=100	Accr.en % (2)	Indice 1953=100	Accr.en % (2)	Indice 1953=100	Accr.en % (2)	Indice 1953=100	Accr.en % (2)
1955	119,4	13,8	126,5	12,8	120,1	11,7	132,5	11,1
1956	129,9	8,8	139,7	10,3	129,7	8,1	141,0 (3)	6,0 (3)

(1) Sur la base des indices de production des onze premiers mois de 1956.

(2) Accroissement en % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

(3) Comparaison des indices d'octobre et novembre 1956 avec ceux d'octobre et novembre 1955.

L'examen de l'évolution par pays montre cependant que les taux d'accroissement de 1955 à 1956 diffèrent suivant les pays. L'Allemagne et la France ont eu les taux d'accroissement les plus élevés en 1956, avec environ 10 % (1); l'Italie et le Grand-Duché de Luxembourg ont eu des taux d'environ 7 % (1), tandis que la Belgique et les Pays-Bas n'ont progressé que de 5 à 6 % par rapport à 1955. Par contre, on a observé un fléchissement rapide des taux de progression au cours de l'année 1956 en Allemagne, au Grand-Duché de Luxembourg et aux Pays-Bas. En France, en Belgique et en Italie, les taux n'ont pas diminué.

Le maintien du rythme d'expansion de la production de ces trois pays ne s'explique pas seulement par l'accroissement du nombre d'heures de travail, par l'extension des capacités de production ou par l'accroissement des effectifs occupés; il semble résulter surtout d'un accroissement de productivité provenant d'un emploi plus rationnel de la main-d'oeuvre et des installations productives.

Les taux d'accroissement de la production de l'industrie de transformation des métaux, en 1956, ont dépassé d'environ 10 % ceux de l'année 1955 (2).

La tendance au ralentissement du progrès a été particulièrement forte : le taux d'accroissement au troisième trimestre de 1956 atteignait 8,4 % et en octobre-novembre seulement 5 % au lieu de 15,8 % au quatrième trimestre de 1955. Les taux d'accroissement de ces industries sont donc tombés en dessous du niveau observé pour la production industrielle globale au cours des derniers mois de 1956.

L'examen des statistiques par pays montre que la chute des taux s'explique surtout par le fléchissement du rythme de la production allemande et accessoirement par le fléchissement en Italie, en France et aux Pays-Bas. En Belgique et au Luxembourg, les taux d'accroissement se maintiennent encore à peu près au même niveau.

La production des industries chimiques profite manifestement de circonstances structurelles favorables telles que l'expansion de la demande des matières artificielles et en particulier des matières plastiques. De toute manière, le recul du rythme d'accroissement sera en 1956 moins prononcé que celui observé dans les autres secteurs. Pour les trois premiers trimestres, les taux d'accroissement ont été de 2 à 3 % inférieurs à ceux de la période correspondante de 1955.

La production textile avait connu un recul sérieux en 1955, en particulier en France et en Italie. A la fin de 1955 et surtout à partir du début de 1956, des signes de relèvement sont apparus. L'augmentation générale des revenus dans les pays de la Communauté a probablement exercé une influence favorable sur la demande. Dans certains cas aussi, les exportations ont pu être développées.

9.- Emploi et chômage. - Le chômage est tombé à un niveau extrêmement bas dans tous les pays de la Communauté, à l'exception de l'Italie. Même dans ce pays, la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée a été particulièrement ressentie par l'industrie. Les effectifs occupés ont en général été aug-

(1) Sur la base des indices de production des onze premiers mois de 1956.

(2) Sur la base des données des onze premiers mois de 1956.

mentés en 1956, grâce à l'immigration et à l'engagement de main-d'oeuvre nationale nouvelle. En France, la durée du travail hebdomadaire a même été allongée, contrairement à la tendance générale (1).

L'amélioration de la productivité a contribué en 1956, encore plus que le développement de l'emploi, à l'expansion générale de la production, sauf en Allemagne. L'action favorable de ces deux facteurs semble devoir diminuer au cours des prochains mois. Le volume de l'emploi se heurte aux limites résultant de l'évolution démographique et des possibilités d'immigration; la tendance générale à la réduction de la durée, tant légale qu'effective, du travail hebdomadaire affectera peut-être aussi l'importance de l'expansion future. D'autre part, le taux d'accroissement de la productivité décline depuis quelques mois dans presque tous les pays membres.

10.- Produit national, investissements et consommation.- Lorsqu'on analyse la situation de chaque pays membre, on constate qu'en 1956 le produit national a continué à progresser partout par rapport à 1955, mais que le taux de progression a fléchi. La réduction du rythme d'augmentation des investissements est générale et parfois très sensible, tandis que celle de la consommation privée diminue nettement moins. On observe, par contre, une tendance à l'accroissement du rythme des dépenses de consommation des autorités publiques. Les dépenses budgétaires de la France et de l'Italie, en particulier, ont augmenté; en Allemagne les excédents budgétaires fléchissent légèrement.

En Allemagne le produit national brut, évalué à prix constants, a augmenté de 10,6 % en 1955 par rapport à 1954 et l'on escompte un accroissement de 6 à 7 % pour l'année 1956.

Le progrès réalisé en 1955 provient surtout de l'accroissement des investissements et des exportations et beaucoup moins de celui de la consommation privée. Au cours du premier semestre de 1956, l'accroissement du produit national brut exprimé en prix stables atteignait encore 8 % tandis que les investissements pour cette période dépassaient de 12 à 13 % les taux de la période correspondante de l'année précédente. Mais, au troisième trimestre, les taux d'accroissement des investissements sont revenus à 4 ou 5 %; pendant les derniers mois de 1956, les investissements ont vraisemblablement fléchi en dessous du niveau de la période correspondante de 1955. On constate également une baisse du rythme de progression de la consommation privée, mais nettement moindre, car les dépenses de consommation ont suivi le mouvement de hausse des rémunérations. Certaines industries de biens de consommation, qui avaient marqué jusqu'ici un retard relatif par rapport aux autres secteurs de l'économie, ont à présent un degré d'emploi plus élevé.

En France le produit national brut, évalué à prix constants, a progressé de 7,7 % en 1955, par suite de l'augmentation considérable des investissements et de la consommation privée.

Au cours de l'année 1956, le volume de la production nationale a augmenté vraisemblablement d'environ 4 %, les investissements globaux de 8 % et la consommation de 5 %. La progression des investissements et

(1) En 1956 la durée du travail a dépassé de plus d'une demi-heure celle constatée pour 1955. En Allemagne, la durée du travail a diminué, de sorte qu'une tendance au rapprochement se dessine pour les deux pays.

de la consommation, plus rapide que celle de la production, n'a été rendue possible que par un accroissement de 16 % du volume des importations et une réduction de 5 % des exportations. Il en est résulté un déficit commercial important et une chute des réserves d'or et de devises.

Ce changement dans le commerce extérieur a permis de remédier, partiellement au moins, à l'insuffisance des ressources nationales par rapport à la demande globale. Le surcroît d'importations, réalisé à des prix dont la hausse est restée au total relativement modérée, a sans doute aussi exercé une influence stabilisatrice sur le système des prix intérieurs. Mais la France ne peut supporter indéfiniment pareille saignée de ses réserves de change.

En Italie, le volume du produit national brut a progressé d'environ 7 % en 1955.

On observe une augmentation de 10 % des investissements fixes, dont la moitié environ est due à la construction de logements. L'investissement industriel a progressé en valeur absolue mais reculé en valeur relative, contrairement aux prévisions figurant au Plan Vanoni. La consommation privée s'est accrue de plus de 4 %; l'augmentation a porté sur les services et sur de nombreux produits, parmi lesquels les aliments et les véhicules à moteur.

Les autorités estiment à 5 % environ, pour 1956, l'augmentation du produit national brut, soit le taux correspondant à la moyenne annuelle d'expansion prise comme base dans le Plan Vanoni. Les secteurs les plus favorisés seraient ceux de l'énergie, de la sidérurgie, de l'automobile, des constructions navales et du bâtiment.

Les investissements se seraient accrus de 6 % en 1956, la consommation privée de 4,3 % et la consommation publique de 3,5 %.

En Belgique, le volume du produit national brut s'est accru de 3,6 % en 1955 et il est probable qu'en 1956 le taux d'accroissement a été quelque peu inférieur. Le rythme de progression des investissements a vraisemblablement continué à diminuer comme en 1955, tandis que celui de la consommation privée a dû augmenter sous l'influence de l'expansion générale des revenus et des achats importants réalisés au cours du deuxième semestre.

Aux Pays-Bas, le volume du produit national a augmenté de 7,3 % en 1955, mais l'évolution en 1956 semble devoir être moins favorable. Le taux d'augmentation du produit national sera ramené à un peu plus de 4 %. Le progrès des investissements sera beaucoup plus faible qu'en 1955; il traduit un essoufflement analogue à celui qui s'observe en Allemagne.

En revanche, l'expansion continue des rémunérations donnerait à la consommation privée une importance croissante. D'autre part, depuis le mois d'avril 1956, les importations ont eu tendance à augmenter plus rapidement que les exportations, facteur qui, joint à des sorties de capitaux à court terme, a contribué à entamer les réserves d'or et de devises.

11.- Sauf en France, les cours des actions industrielles n'ont plus progressé en 1956 et ont même fléchi dans les pays membres. Le recul allemand peut s'expliquer par les hausses successives du taux d'escompte jusqu'au début du mois de septembre, par les autres mesures restrictives des

instituts d'émission, la diminution du rythme d'augmentation de la production et d'autres facteurs encore, en particulier les répercussions de la crise provoquée par le blocage du Canal de Suez.

L'évolution des dépôts d'épargne montre la persistance du fléchissement en Allemagne, ce qui est de nature à rendre plus malaisés les efforts de stabilisation des prix dans ce pays. En France, le fléchissement des dépôts résulte peut-être partiellement des souscriptions aux importants emprunts du secteur public.

Dans les autres pays membres, les tendances ne sont pas très nettes. En Belgique et en Italie cependant le rythme d'accroissement des dépôts semble s'améliorer quelque peu au deuxième et troisième trimestres 1956. Il est trop tôt pour apprécier exactement l'incidence des événements politiques qui se sont produits au cours du dernier trimestre sur le volume des dépôts d'épargne dans les pays de la Communauté. Mais il semble que cette incidence aura été défavorable.

12.- Prix, coût de la vie et salaires horaires.- La hausse des prix mondiaux à la fin de décembre 1956 s'établissait comme suit par rapport à la période correspondante de 1955 :

POURCENTAGE D'AUGMENTATION DES PRIX
DE DECEMBRE 1955 A DECEMBRE 1956 (1)

- Prix sensibles en dollars :	
Produits minéraux et métaux	- 0,9 %
Produits d'origine agricole	+ 15,9 %
Ensemble: +	8,9 %
- Indice américain Moody	+ 7,9 %
- Indice anglais Reuter	+ 2,8 %
- Frets maritimes Atlantique et Méditerranée	+ 28,1 %

Les événements du Moyen-Orient ont influencé fortement le niveau des frets. Les hausses ont eu pour effet d'augmenter les prix rendus dans les pays de la Communauté. D'autre part, les prix de nombreuses marchandises, en particulier ceux des produits agricoles, ont augmenté sous l'action de ces facteurs.

Les gouvernements des pays membres, dont beaucoup se trouvent aux prises avec une poussée intérieure des prix et coûts de production, connaissent ainsi de nouvelles difficultés trouvant leur origine cette fois à l'extérieur.

(1) Source : Service mensuel de Conjoncture de l'Institut de Recherches économiques et sociales de LOUVAIN, janvier 1957.

En ce qui concerne l'ensemble des prix de gros, les résultats à la fin de 1956 indiquent une hausse sensible dans la plupart des pays de la Communauté. Celle-ci se situe entre 2 et 5 %.

Les prix des combustibles et de l'énergie ont partout augmenté considérablement; la hausse des métaux a également été assez forte en Belgique, en Allemagne et en France.

Dans les autres secteurs, les augmentations de prix sont relativement plus faibles. Les prix des textiles ont montré au cours des derniers mois de 1956 plus de fermeté, sauf en Italie, mais ils restent encore faibles.

Les prix agricoles ont manifesté une hausse assez sensible en Allemagne, en France et en Italie. En Belgique, ils sont restés beaucoup plus stables.

L'accroissement des indices du coût de vie en 1956 a dépassé celui qui a été observé en 1955 et confirme l'existence d'une pression générale sur les prix dans les pays de la Communauté. On constate que la modicité de la hausse des indices est dans certains pays largement due à des mesures officielles de blocage, notamment en France et au Grand-Duché de Luxembourg.

Malgré les réserves qu'impose la comparaison des statistiques, il semble qu'au cours du troisième trimestre de 1956 les salaires horaires bruts industriels en Allemagne, en France et en Italie ont augmenté d'environ 7 à 9 % par rapport à la période correspondante de 1955.

En Belgique, une hausse analogue apparaîtra vraisemblablement à la suite du relèvement des salaires dans les charbonnages et divers autres secteurs à la fin de l'année 1956. Il est probable que les profits globaux se sont également accrus sous l'influence de la haute conjoncture. Cette expansion générale des revenus a paru dangereuse aux Gouvernements, qui se préoccupent d'en surveiller et d'en ordonner l'évolution.

13.- Commerce extérieur, balance des paiements et réserves de change.- Il résulte des données statistiques dont on dispose que, pour l'ensemble des pays de la Communauté, le déficit de la balance commerciale au cours des trois premiers trimestres de 1956 a eu une nette tendance à s'aggraver par rapport à 1955, en partie à la suite des transactions avec la zone dollar. Mais cette tendance générale cache des mouvements particuliers divergents qu'il est intéressant de dégager.

En Allemagne, l'expansion des exportations a été favorisée par le développement rapide de l'économie mondiale et par des circonstances particulières, telles que la stabilité relativement plus grande des prix et la rapidité des délais de livraison. Les exportations de janvier à novembre 1956 ont dépassé de 21 % celles de la période correspondante de 1955.

Les importations ont été stimulées par l'activité du marché national et par la politique d'importation plus libérale. Pendant la période de janvier à novembre 1956, les importations ont augmenté de 15 %.

Le solde positif de la balance commerciale globale, pour cette période, dépasse celui de la période correspondante de 1955. Le déficit com-

mercial avec la zone dollar a cependant encore augmenté, mais d'autres recettes courantes en dollars, résultant notamment du stationnement des troupes américaines, ont compensé ce déficit.

L'excédent de la balance des paiements résulte presque entièrement des relations avec la zone de l'Union européenne des Paiements (U.E.P.).

Les réserves de change de la Banque centrale ont été considérablement renforcées pendant les onze premiers mois de 1956; elles sont passées de 3,1 milliards de dollars à fin décembre 1955 à 4,26 milliards à fin novembre 1956, ce qui représente l'équivalent de pres de huit mois d'importations de marchandises.

L'accélération du rythme d'accroissement des réserves provient essentiellement de l'excédent de la balance des opérations courantes et aussi d'entrées de capitaux à caractère spéculatif.

En France, l'année 1955 avait été marquée par une augmentation très sensible du solde positif de la balance commerciale et de la balance des transactions courantes. Cette évolution avait rendu possible un amortissement accéléré de la dette publique extérieure et un renforcement des réserves de change.

Mais, à partir du début de 1956, l'orientation devint défavorable; les importations augmentent considérablement et les exportations, notamment celles de céréales et de produits sidérurgiques, diminuent.

La forte demande intérieure explique largement ce revirement, car elle tend à développer les importations et mobilise sur place certains produits qui sont normalement exportés.

Ces tendances nouvelles ont déterminé un recul des réserves officielles d'or et de devises. Les réserves de la Banque de France ont fléchi de 1 986 millions de dollars à la fin décembre 1955 à 1 691 millions de dollars à fin septembre 1956 (1).

La situation préoccupante de la balance des comptes explique pourquoi le Gouvernement n'a guère modifié le régime d'aide à l'exportation; il a réduit sans doute le taux de remboursement forfaitaire des charges fiscales sur certains produits, mais a maintenu intégralement le système du remboursement des charges sociales.

Quant aux libérations des importations, les progrès réalisés restent inférieurs aux objectifs fixés et des taxes spéciales frappent encore une proportion importante du total des importations libérées (30 %).

La situation de l'Italie diffère sensiblement de celle des deux cas extrêmes représentés par l'Allemagne et la France.

La balance commerciale italienne est traditionnellement déficitaire. Cette caractéristique s'est renforcée pendant les dix premiers mois de 1956, bien qu'on observe une progression importante des exportations totales et en particulier de celles de produits manufacturés et de machines. Mais d'autres postes de la balance des paiements contribuent à l'ex-

(1) Statistiques du Bulletin mensuel de l'INSEE, novembre 1956, Partie Crédit et Finances, IX, (N° 67 et 68).

cédent final : recettes nettes de tourisme, transferts d'émigrants et transactions de caractère militaire.

D'autre part, les entrées nettes de capitaux jouent un rôle de plus en plus important dans la balance des paiements comme dans le financement des investissements en Italie du Sud. Depuis février 1956, la loi accorde par ailleurs un traitement plus libéral aux capitaux étrangers, permettant le transfert des bénéficiaires et le rapatriement des capitaux sous certaines conditions. La Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement a consenti récemment un crédit de 70 millions de dollars à la Cassa per il Mezzogiorno.

L'ensemble de ces facteurs explique l'amélioration de la balance des paiements en 1956.

A la fin du mois d'août 1956, les réserves d'or et de devises de l'Italie s'élevaient à 1 425 millions de dollars au lieu de 1 404 millions à la fin décembre 1955. Elles correspondaient à plus de cinq mois d'importations à la cadence actuelle.

La moyenne mensuelle des exportations et des importations de l'Union économique Belgo-Luxembourgeoise a augmenté d'environ 11 % pour les neuf premiers mois de 1956 par rapport à la moyenne mensuelle de 1955. Les "terms of trade" se sont améliorés jusqu'à l'été.

La balance des paiements a évolué favorablement jusqu'à cette époque, mais depuis lors l'encaisse extérieure nette de la Banque nationale de Belgique a eu tendance à fléchir. Cependant, en novembre 1956, cette encaisse s'élevait à 1 156 millions de dollars, soit 34 millions de plus qu'en décembre 1955. Ceci correspond à plus de quatre mois d'importations à la cadence actuelle.

Aux Pays-Bas la moyenne mensuelle des importations des huit premiers mois de 1956 a dépassé de 13 % celle de 1955, tandis que les exportations n'accusaient pratiquement aucun progrès. Il en est résulté une augmentation du déficit de la balance commerciale. L'on a enregistré également à partir du deuxième trimestre de 1956 des sorties assez considérables de capitaux à court terme. De ce fait, le total de l'encaisse extérieure nette de la Banque centrale s'est trouvée ramenée de 1 226 millions de dollars en décembre 1955 à 1 084 millions en septembre 1956, soit l'équivalent d'environ trois mois et demi d'importations.

L'évolution en cours, bien que n'atteignant pas la gravité qu'elle a en France, a imposé des interventions nouvelles, parmi lesquelles la hausse du taux de l'escompte le 22 octobre 1956.

EVOLUTION DU MARCHE COMMUN

ACIER

14.- La situation du marché commun de l'acier reste ferme pour la plupart des produits, et les délais de livraisons demeurent encore relativement longs. La production d'acier brut de la Communauté a progressé de 7,9 % de 1955 à 1956, alors que la production de la Grande-Bretagne n'augmentait que de 4,4 % et que celle des Etats-Unis diminuait de 1,5 % (incidence des grèves du mois de juillet).

PRODUCTION D'ACIER

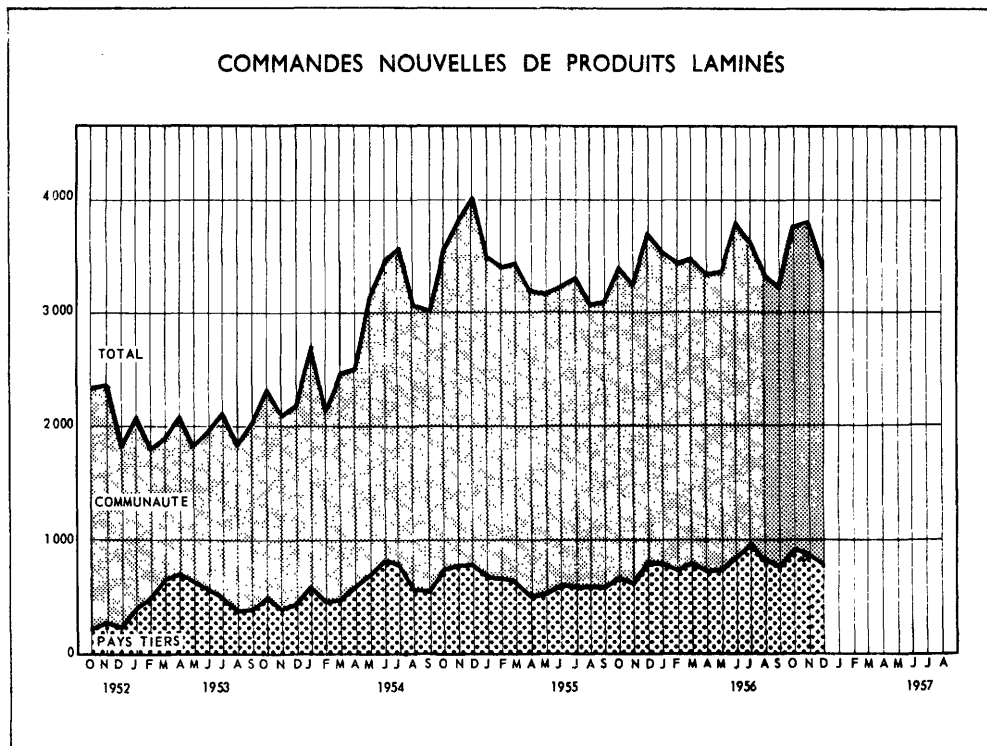
(en millions de tonnes)

	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>Différence</u>
Communauté	52,6	56,7	+ 7,9 %
Grande-Bretagne	20,1	20,8	+ 4,4 %
Etats-Unis	106,0	104,0	- 1,5 %
U.R.S.S.	45,0	49,0	+ 9 %

Cependant, depuis le début de 1955, le taux d'accroissement de la production de chaque trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente a fléchi presque constamment: il est tombé de 28 % au premier trimestre de 1955 à 7 % au quatrième trimestre de 1956. Les capacités de production sont employées à plein.

15.- Les enregistrements de commandes nouvelles en produits laminés se sont établis à 3 382 000 tonnes en décembre, contre 3 756 000 tonnes en novembre, soit une diminution de 8,4 % due, comme chaque année, au nombre moins élevé de jours ouvrables. La moyenne mensuelle du dernier trimestre de 1956 atteint 3 634 000 tonnes, et celle de l'année entière 3 500 000 tonnes, soit 5,3 % de plus que la moyenne mensuelle de l'année 1955 (3 312 000 tonnes).

Alors que, pour l'ensemble de l'année, les commandes en provenance des marchés intérieurs n'ont que faiblement augmenté (moyenne mensuelle de 2 290 000 tonnes en 1956 contre 2 277 000 tonnes en 1955) et que celles en provenance des autres pays de la Communauté ont diminué (moyenne mensuelle de 386 000 tonnes en 1956 contre 425 000 tonnes en 1955), on note un important accroissement des commandes en provenance des pays tiers (moyenne mensuelle : 824 000 tonnes en 1956 contre 610 000 tonnes en 1955).



(en milliers de tonnes)

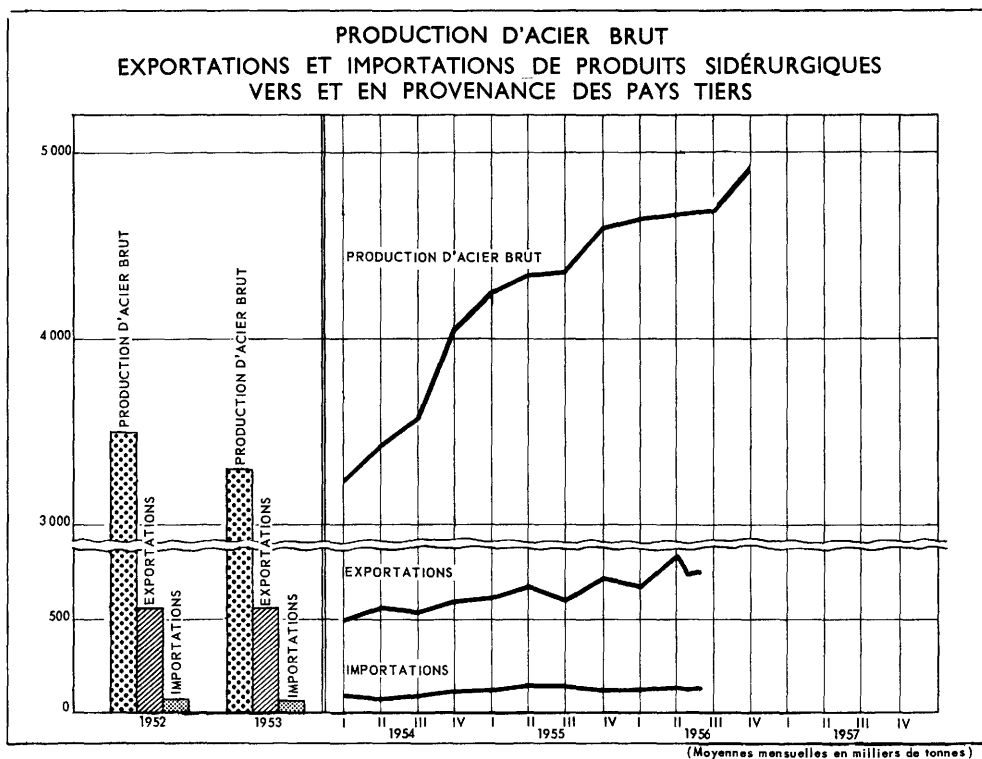
Les commandes en carnet atteignaient près de 15,1 millions de tonnes à la fin du mois de novembre, niveau le plus élevé de l'année. Les commandes (3 756 000 tonnes en novembre et 3 764 000 tonnes en octobre) excèdent de nouveau les livraisons (3 550 000 tonnes en novembre et 3 688 000 tonnes en octobre) contrairement à ce qui s'était passé au mois de septembre.

16.- La production sidérurgique a atteint des chiffres records en 1956. Malgré la diminution saisonnière de la production de décembre, la moyenne mensuelle du dernier trimestre est la plus élevée de l'année.

La production de fonte avec 43 561 000 tonnes, dépasse de 6,2 % les 41 015 000 tonnes de 1955. La production de décembre atteint 3 695 000 tonnes contre 3 684 000 en novembre et 3 851 000 en octobre. La moyenne mensuelle du quatrième trimestre s'établit à 3 743 000 tonnes contre 3 637 000 tonnes au troisième trimestre, chiffre le plus élevé atteint précédemment.

La production d'acier brut enregistre une augmentation encore plus forte avec 56 739 000 tonnes en 1956, soit 7,9 % de plus qu'en 1955 (52 588 000 tonnes). La production du mois de décembre s'est établie à 4 722 000 tonnes contre 4 870 000 tonnes en novembre et 5 169 000 en octobre. La **moyenne** mensuelle du quatrième trimestre, avec 4 920 000 tonnes,

accuse un accroissement de 4,8 % sur la moyenne mensuelle du troisième trimestre (4 692 000 tonnes) qui était déjà plus élevée que les moyennes mensuelles des deux trimestres précédents.



17.- Les échanges de produits sidérurgiques avec les pays tiers ont continué à augmenter en ce qui concerne les exportations. En revanche, les importations ont légèrement diminué.

Comme le laissait prévoir l'évolution des commandes en provenance des pays tiers, les exportations, avec 808 500 tonnes en septembre, ont presque rejoint le niveau record de juin (813 700 tonnes). La moyenne mensuelle des neuf premiers mois s'établit à 734 800 tonnes, soit 17,5 % au-dessus de la moyenne correspondante de l'année 1955 (624 900 tonnes).

Les importations ont atteint 125 400 tonnes contre 128 800 tonnes en août et 185 500 en juin, chiffre le plus élevé jusqu'alors. La moyenne mensuelle des neuf premiers mois s'est établie à 130 400 tonnes, soit 5,7 % de plus que la moyenne correspondante de l'année 1955 (123 300 tonnes).

18.- Les échanges de produits sidérurgiques entre les pays de la Communauté ont augmenté au mois de septembre comme le laissaient prévoir les

statistiques des commandes enregistrées dans chaque pays de la Communauté en provenance des autres pays de la Communauté. Ils ont atteint 423 700 tonnes contre 382 300 tonnes en août et 398 800 tonnes en juillet. Mais la moyenne mensuelle du troisième trimestre, avec 401 700 tonnes, est inférieure à celle du second (441 600 tonnes) et du premier trimestre (421 200 tonnes).

La moyenne des neuf premiers mois s'établit à 421 500 tonnes contre 461 700 tonnes pour la moyenne correspondante de 1955, soit 8,7 % de moins. Elle reste néanmoins supérieure de 140 % à la moyenne mensuelle de 1952 (175 700 tonnes).

19.- Les prix des produits laminés qui, en novembre, avaient déjà subi une hausse de 2 à 7 % en Italie, ont été de nouveau relevés de 4 à 7 % à la mi-décembre. Ils ont également augmenté aux Pays-Bas de 1 à 9 % entre le 3 et le 22 janvier, et en Belgique de 4 à 12,7 % entre le 15 et le 25 janvier (1).

20.- Au cours du mois de décembre, la plupart des producteurs italiens ont également déposé de nouveaux barèmes pour les aciers spéciaux. Les prix de base de ces aciers ont subi une hausse de 2 à 8 % selon le produit et la nuance. Pour la majorité des prix la hausse est de 4 à 7 %.

21.- La tendance à l'augmentation des prix des fontes de moulage et d'affinage a continué à s'étendre. Après les producteurs néerlandais et allemands, les producteurs italiens ont déposé, en décembre, de nouveaux barèmes, comportant des augmentations des prix des fontes, fontes Spiegel et ferro-manganèse (2). Par rapport au niveau du 15 octobre 1956, les prix des fontes de moulage ont augmenté de 3,9 à 17,5 %, ceux des fontes d'affinage de 3,1 à 22,2 %, ceux des fontes Spiegel de 3,45 à 11,2 % et ceux du ferro-manganèse de 8,7 à 13,5 %. Deux importants producteurs de fonte de Belgique ont également déposé de nouveaux barèmes, le 18 janvier, entraînant une hausse de prix de 3,57 à 8,29 % par rapport au barème du 17 octobre 1956 (3).

Les entreprises françaises ont de nouveau déposé, avec effet du 3 janvier 1957, de nouveaux barèmes de prix pour les fontes (3). La hausse est de l'ordre de 7,01 à 8,77 % pour les fontes de moulage, 3,75 à 10,16 % pour les fontes d'affinage, 5,59 à 11,67 % pour les fontes Spiegel et 13,48 % pour le ferro-manganèse. Par contre, le 17 janvier, étaient communiqués d'autres barèmes faisant intervenir une baisse de 0,37 à 1,87 % par rapport au 3 janvier.

Parallèlement à ces augmentations de prix de fontes françaises, les extras appliqués en France pour certaines analyses ont également subi des augmentations, notamment pour les teneurs en manganèse et phosphore, allant de 17,6 % à 37,61 %.

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, décembre 1956 (No 13) et septembre/Octobre 1956 (No 11).

(2) Voir Bulletin mensuel d'Information, décembre 1956 (No 14).

(3) Voir Bulletin mensuel d'Information, novembre 1956 (No 22).

22.- Depuis le 30 décembre 1956, les producteurs de la Communauté ont augmenté de 2 à 10 dollars (unités de compte) soit, selon les produits, de 1,8 à 8 %, la plus grande partie des prix minima à l'exportation.

Les prix de l'acier à béton et du fil machine ont été relevés de 2 dollars (unités de compte) (1,8 %), ceux des laminés marchands divers et du matériel de voie de 5 dollars (3,5 à 4,5 %), ceux des profilés et des poutrelles à larges ailes de 6 dollars (5 %), ceux des tôles fortes et des tôles moyennes, de même que ceux des larges plats et des demi-produits de 7,5 dollars (6 à 8 %), et ceux du matériel de construction navales de 10 dollars (6,5 %). Les prix des tôles fines sont restés inchangés jusqu'à présent.

En même temps, la majoration pour acier Martin a été portée de 10 à 12,50 dollars pour les demi-produits, les laminés marchands et les profilés, et à 15 dollars pour les tôles fortes et moyennes, de même que pour les larges plats et les feuillards. L'extra de 10 dollars a été maintenue pour le fil machine et les tôles fines.

23.- Au Royaume-Uni, le British Iron and Steel Board a relevé à partir du 17 décembre 1956 les prix maxima valables pour l'intérieur, de 6 % en moyenne.

La hausse intervenue se situe sensiblement au-dessus de cette moyenne pour les fontes de moulage (14 %), les profilés lourds, ainsi que pour les tôles fortes et moyennes (9,5 à 11,1 %).

Cette augmentation de prix, la deuxième pour 1956, a été motivée par le relèvement des frais de transport intérieurs, du prix du charbon, des salaires et des matières premières importées.

24.- Les prix à l'exportation ont été relevés, en Grande Bretagne, de 3 à 7 % entre le 24 décembre 1956 et le 1er janvier 1957, sauf pour les laminés marchands lourds et les profilés. Ils l'ont été également aux Etats-Unis de 0,5 %, le 28 décembre 1956, pour tous les produits.

25.- L'approvisionnement de la sidérurgie en minerai de fer n'a pas présenté de difficultés jusqu'à présent, bien que dans les derniers mois l'équilibre entre les disponibilités courantes et les besoins n'ait pu être assuré que par une reprise aux stocks des mines.

L'extraction brute de minerai de fer s'est établie à 6 731 000 tonnes en décembre contre 6 604 000 tonnes en novembre et 7 290 000 tonnes en octobre. La production de l'année 1956 (80 743 000 tonnes) dépasse de 6,2 % celle de l'année 1955 (76 028 000 tonnes).

Le tableau suivant fait apparaître l'évolution de l'extraction brute de minerai de fer de 1955 à 1956 dans les différents pays de la Communauté (en millions de tonnes) :

	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>Augmentation</u>
Allemagne (R.F.)	15,7	16,9	+ 7,9 %
Belgique	0,1	0,15	+ 37,7 %
France	50,9	53,4	+ 5,0 %
Italie	2,1	2,7	+ 23,0 %
Luxembourg	7,2	7,6	+ 5,4 %
<u>Communauté :</u>	<u>76,0</u>	<u>80,75</u>	<u>+ 6,2 %</u>
	=====	=====	=====

Les importations de minerai en provenance des pays tiers ont encore augmenté en septembre (2 301 000 tonnes) par rapport à août (2 100 000 tonnes) et juillet (2 251 000 tonnes). L'augmentation du volume des importations des neuf premiers mois de l'année 1956 (16,5 millions de tonnes) par rapport à celui de la période correspondante de 1955 (13,7 millions de tonnes) ressort à 20 %.

Les exportations de minerai vers les pays tiers, qui ont légèrement remonté de août (67 000 tonnes) à septembre (72 000 tonnes), se sont maintenues pendant les neuf premiers mois de l'année en cours (698 000 tonnes) au niveau atteint pendant la période correspondante de l'année 1955 (711 000 tonnes).

La consommation totale est passée de 7,8 millions de tonnes en juillet et août à 7,9 millions de tonnes en septembre, et les stocks de minerai aux mines ont toujours tendance à diminuer: 3,9 millions de tonnes fin novembre contre 4 millions de tonnes fin octobre.

Les échanges de minerai de fer à l'intérieur de la Communauté ont augmenté entre août (1 159 800 tonnes) et septembre (1 224 900 tonnes). Par rapport aux neuf premiers mois de 1955 (1 078 800 tonnes par mois) les échanges de minerai de fer se sont accrus de 8,8 % pendant la période correspondante de l'année 1956 (1 173 700 tonnes par mois). Ce dernier niveau est supérieur de 49,6 % à celui de l'année 1952 (784 300 tonnes).

26.- La situation de l'approvisionnement de la sidérurgie en ferraille reste toujours préoccupante.

Les disponibilités ont diminué entre octobre et novembre. La diminution de la production d'acier entre ces deux mois a entraîné un affaiblissement des ressources propres des usines qui ne se sont élevées qu'à 1 134 000 tonnes en novembre contre 1 218 000 tonnes en octobre et 1 171 000 tonnes en septembre. La collecte intérieure est retombée au niveau de septembre avec 810 000 tonnes en novembre contre 937 000 tonnes en octobre. En revanche, les importations en provenance des pays tiers ont augmenté, s'établissant à 276 000 tonnes contre 269 000 tonnes en octobre et 228 000 tonnes en septembre. Mais les disponibilités totales ne s'établissent finalement qu'à 2 220 000 tonnes contre 2 424 000 tonnes en octobre.

Cependant, la consommation totale, grâce au léger abaissement de la production sidérurgique, ne s'est élevée qu'à 2 302 000 tonnes contre 2 472 000 tonnes en octobre et 2 306 000 tonnes en septembre.

Les stocks ont donc diminué de 82 000 tonnes en novembre et s'établissaient, à la fin de ce mois, à 2 583 000 tonnes.

27.- Les échanges de ferraille entre les pays de la Communauté ont sensiblement baissé en novembre, n'atteignant que 106 500 tonnes contre 137 100 tonnes en octobre et 121 300 tonnes en septembre. Mais, pour les onze premiers mois de l'année 1956, la moyenne mensuelle s'établit à 102 300 tonnes, soit 5 % de plus que pour la moyenne mensuelle de la période correspondante de l'année précédente (97 500 tonnes).

28.- Les prix de la ferraille restent orientés à la hausse (1).

	<u>Octobre 1956</u>	<u>Novembre 1956</u>	<u>Décembre 1956</u>
Allemagne (R.F.)	37,78	37,78	- (2)
Belgique	46,50	47,00	48,55
France et Sarre	41,50	41,50	42,50
Italie	41,60	43,20	52,79
Luxembourg	47,47	44,39	48,92
Pays-Bas	45,71	45,71	45,71

A ces prix s'ajoute la contribution de péréquation pour la ferraille importée et pour les économies de ferraille réalisées par une mise accrue de fonte. Elle est actuellement de 11,75 dollars.

Aux Etats-Unis, le "composite price", qui est à la base des contrats d'importation, a enregistré une baisse importante : 57,83 dollars au 25 janvier, contre 65,17 début décembre.

29.- La réorganisation du marché de la ferraille (3).- L'organisation du marché commun de la ferraille, qui devait venir à échéance le 31 mars 1956 et qui, par suite de trois prorogations successives, est restée en vigueur jusqu'au 31 janvier 1957, consistait en une contribution de péréquation pour la ferraille importée et les économies de ferraille réalisées par une mise accrue de fonte, contribution qui s'ajoutait aux prix intérieurs de la Communauté.

Un comité technique ad hoc, constitué par le Conseil de Ministres, a étudié, avec le concours des services de la Haute Autorité, au cours de vingt réunions successives, du 27 février 1956 au 22 janvier 1957, un remaniement du système de péréquation rendu nécessaire par la tension qui subsistait sur le marché de la ferraille.

-
- (1) Prix départ intérieurs, hors taxes, en dollars unités de compte par tonne.
(2) Il n'est pas possible d'indiquer actuellement un prix de marché pour l'Allemagne (R.F.).
(3) Voir Bulletin mensuel d'Information, décembre 1956 (N° 20).

Finalement, par décision N° 2-57 du 26 janvier 1957, la Haute Autorité a réorganisé le système de péréquation, après avis conforme du Conseil de Ministres (1). La décision N° 14-55 du 26 mars 1955 concernant l'ancien système, cesse d'être applicable à partir du 1er février 1957. Cependant, du 1er février au 31 juillet 1957, les mécanismes créés en vue d'économiser la ferraille par une mise accrue de fonte, d'une part, et d'acier Thomas liquide au four électrique d'autre part, continueront à jouer, après que leurs modalités de décompte aient été mises en harmonie avec la nouvelle réglementation.

Il s'agissait de provoquer des économies de ferraille sans empêcher la création de nouvelles capacités de production d'acier. Dans ce but, outre la contribution calculée précédemment, les entreprises consommatrices de ferraille devront payer une contribution complémentaire dans la mesure où leur consommation de ferraille dépassera la consommation au cours d'une période de référence dont le choix est laissé à l'entreprise.

La consommation de référence de chaque entreprise en ferraille d'achat sera égale à la moitié de la consommation de ferraille d'achat au cours d'une période de six mois calendaires, comprise dans sept mois consécutifs, choisie par l'entreprise entre le 1er janvier 1953 et le 31 janvier 1957. Pour les installations qui seront créées avant le 1er février 1958, la consommation de référence sera proportionnellement augmentée, afin de ne pas les pénaliser.

Pour tenir compte du cas particulier des entreprises qui, à cause de la situation du marché des matières premières, ne peuvent réduire immédiatement leur consommation supplémentaire de ferraille, le paiement de la contribution complémentaire n'entrera en vigueur que le 1er juillet 1957. A partir de ce moment, cette contribution s'élèvera à 25 % du taux de base, et sera élevé de 25 % chaque trimestre pour s'établir à 100 % le 1er mai 1958. En revanche, une remise sera accordée sur la contribution complémentaire pour la part de consommation excédentaire imputable à chaque genre d'appareil et procédé de fabrication, à la fois

- en fonction du pourcentage dont l'entreprise a diminué, le cas échéant, sa mise au mille, toutes ferrailles confondues, par rapport à celle de sa période de référence;
- en fonction du pourcentage dont sa mise au mille, toutes ferrailles confondues, est inférieure, le cas échéant, à la mise au mille moyenne pondérée de la Communauté telle qu'elle résulte des références déclarées par les entreprises pour le même genre d'appareil et procédé de fabrication.

Le pourcentage de la remise sera égal à cinq fois chacun des pourcentages ci-dessus, sans pouvoir, au total, excéder 100 % de la contribution complémentaire.

Ainsi ce nouveau système, basé sur une pénalisation lentement croissante de la consommation supplémentaire de ferraille, doit permettre de franchir, sans trop de peine pour les entreprises, les deux années nécessaires avant que les investissements commencés ou projetés dans le domaine de la production de fonte, de l'approvisionnement en coke et de la préparation du minerai contribuent à éliminer les difficultés actuelles et à établir l'équilibre de l'approvisionnement en matières premières de la sidérurgie de la Communauté.

(1) Voir Journal officiel de la Communauté du 28 janvier 1957.

CHARBON

30.- Les problèmes de l'approvisionnement en charbon des pays de la Communauté ont été examinés les 11 et 21 décembre au sein du Comité technique ad hoc, institué par le Conseil de Ministres à la suite de la résolution adoptée par l'Assemblée commune au cours de sa session de novembre 1956 (1).

Bien que les conditions présentes ne demandent pas l'application de l'article 59 (déclaration de la pénurie sérieuse), des mesures ont été recherchées pour assurer l'ordre du marché charbonnier :

- le Comité a estimé opportun d'établir, sous le contrôle de la Haute Autorité, des plans de livraison pour les principaux bassins producteurs, plans équitables mais qui ne seraient pas nécessairement établis sur une base uniforme dans tous les bassins; la Haute Autorité devra prendre contact avec les gouvernements avant les discussions avec les producteurs;
- pour éviter les difficultés au stade ultérieur de distribution, il est nécessaire que les combustibles soient revendus par le négoce également d'une manière équitable et sans détournement; les producteurs devraient lier les grossistes par des clauses précises dans les conditions générales de vente; une solution devra être recherchée pour les négociants détaillants;
- la Haute Autorité étudiera avec chaque gouvernement les questions posées par l'approvisionnement des foyers domestiques en ce qui concerne les nouvelles constructions.

Le Comité ad hoc s'est réuni à nouveau le 29 janvier. Il s'est préoccupé notamment :

- de la répartition uniforme dans le secteur des combustibles domestiques (approvisionnement uniforme de la clientèle par le commerce de détail, formation des prix de détail et marge du négoce);
- de la diminution des frais entraînés par l'importation de charbon américain (politique à long terme pour l'importation de charbon et l'affrètement);
- de l'inégalité des charges supportées par les différents secteurs économiques ou les différents utilisateurs lors de l'importation provenant de pays tiers (organisation rationnelle des courants de transport, caisse de péréquation des charbons importés).

31.- Les conditions d'approvisionnement de la France en charbon de certains pays tiers, notamment pour les qualités domestiques, s'étant brusquement aggravées, le Gouvernement français a avisé la Haute Autorité de la signature du décret du 8 janvier 1957, qui renforce les dispositions relatives à la surveillance du marché et précise que l'application des dispositions d'intervention est limitée au cas où des décisions sont prises par la Communauté et au cas où des mesures d'urgence sont nécessaires.

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, décembre 1956 (No 28 et No 29).

Vu l'urgence, il a été décidé, dans le cadre de ce décret, de réaliser :

- le blocage d'une fraction des stocks de charbon domestique, de l'ordre de 4 % des courants commerciaux normaux, destiné à dépanner les petits consommateurs démunis de stocks, en prévision des coups de froid; les stocks bloqués seront libérés le 1er mars 1957;
- la restriction de 25 % des programmes de livraisons de fines à usage industriel des mines françaises, sauf pour ceux destinés à l'Electricité de France, en vue de dégager des tonnages qui seront affectés à la fabrication de boulets, soit par les houillères, soit par l'agglomération du littoral; ce système est mis en vigueur pour une durée de trois semaines, du 23 janvier au 11 février 1957. Au fur et à mesure de la normalisation des arrivages de charbon américain dont le chargement est actuellement ralenti par une vague de froid, les tonnages excédentaires livrés à l'agglomération seront récupérés par les houillères, qui combleront les retards apportés aux livraisons à l'industrie.

La Haute Autorité a donné son accord à ces décisions qui restent dans la limite d'un état d'urgence.

32.- La production de houille de la Communauté s'est élevée, en décembre 1956, à 19 708 000 tonnes contre 21 404 000 tonnes en novembre et 21 959 000 tonnes en octobre. Cette diminution est due essentiellement au nombre moins élevé de jours ouvrables en décembre.

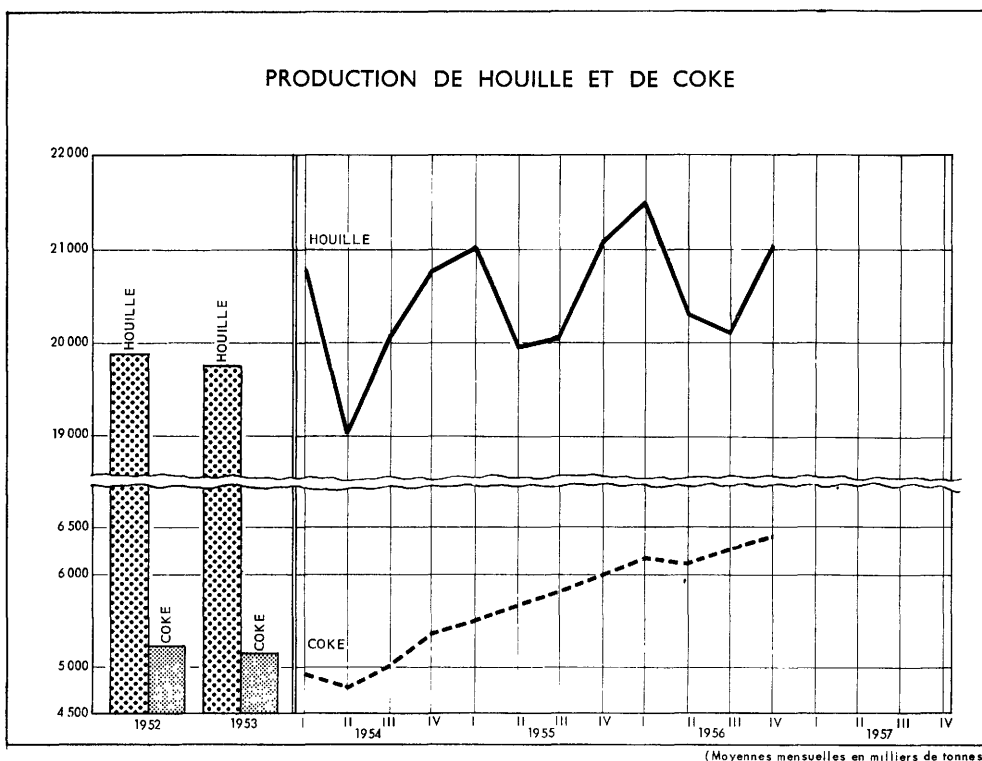
Pour l'ensemble de l'année, la production a atteint 249 075 000 tonnes, soit 1,1 % de plus seulement que pour l'année 1955 (246 401 000 tonnes). Cette augmentation est due à la production allemande qui, avec 134 407 000 tonnes en 1956, dépasse de 2,8 % celle de 1955 (130 728 000 tonnes).

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE HOUILLE

	(en milliers de tonnes)		
	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>Différence</u>
Allemagne (R.F.)	130 728	134 407	+ 2,8 %
Belgique	29 975	29 552	- 1,4 %
France	55 336	55 121	- 0,4 %
Sarre	17 332	17 067	- 1,6 %
Italie	1 135	1 077	- 5,0 %
Pays-Bas	11 895	11 851	- 0,7 %
<u>Communauté :</u>	<u>246 401</u>	<u>249 075</u>	<u>+ 1,1 %</u>
	=====	=====	=====

L'évolution de la production de houille de la Communauté se compare comme suit à celle du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. (en millions de tonnes) :

	1955	1956	Différence
Communauté	246,4	249,1	+ 1,1 %
Royaume-Uni	225,0	225,6	+ 0,3 %
Etats-Uni	448,5	483,5	+ 7,8 %
U.R.S.S.	276,0	300,0	+ 8,6 %



33.- La production de coke a enregistré un niveau record en décembre avec 6 522 000 tonnes, contre 6 274 000 tonnes en novembre et 6 440 000 tonnes en octobre. La production totale pour l'année 1956 a atteint 74 799 000 tonnes, soit 9,0 % de plus que celle de l'année 1955 (68 633 000 tonnes).

L'Allemagne, qui produit environ 60 % du coke de la Communauté, enregistre avec un accroissement de 2 914 000 tonnes l'augmentation absolue la plus importante. Des progrès importants ont été réalisés également dans les autres pays de la Communauté, notamment en Italie et en France.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE COKE.

(en milliers de tonnes)

	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>Différence</u>
Allemagne (R.F.)	40 520	43 434	+ 7,2 %
Belgique	6 600	7 270	+ 10,2 %
France	10 725	12 237	+ 14,1 %
Sarre	3 939	4 212	+ 6,9 %
Italie	2 949	3 410	+ 15,6 %
Pays-Bas	3 900	4 236	+ 8,6 %
<u>Communauté :</u>	<u>68 633</u>	<u>74 799</u>	<u>+ 9,0 %</u>
	=====	=====	=====

34.- Les effectifs du fond, qui étaient tombés de 657 300 unités fin février 1956 à 638 400 fin septembre, sont remontés à 650 900 à la fin du mois de décembre 1956.

L'évolution des derniers mois a été favorable dans presque tous les pays, surtout en Allemagne, comme le montre le tableau suivant :

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE FOND

(en milliers d'unités)

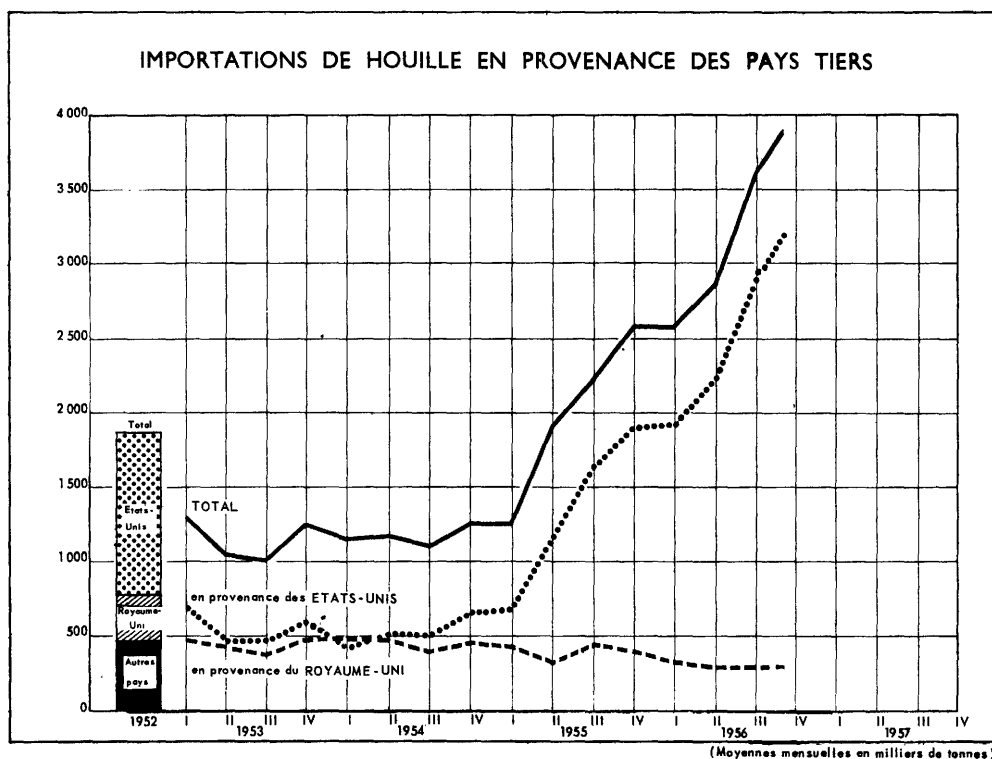
	<u>décembre</u> <u>1955</u>	<u>février</u> <u>1956</u>	<u>septembre</u> <u>1956</u>	<u>décembre</u> <u>1956</u>
Allemagne (R.F.)	329,2	334,4	332,6	338,4
Belgique	106,8	107,9	95,8	99,7
France	142,1	142,2	137,6	140,7
Sarre	37,0	37,0	36,9	36,9
Italie	5,3	5,2	4,9	4,7
Pays-Bas	30,4	30,6	30,6	30,5
<u>Communauté :</u>	<u>650,8</u>	<u>657,3</u>	<u>638,4</u>	<u>650,9</u>
	=====	=====	=====	=====

En Allemagne, l'augmentation des effectifs du fond (de 4 000 unités entre février et décembre 1956) semble due à l'octroi d'une prime de poste à tous les mineurs du fond. Cette prime est versée par les mines par imputation sur le produit de l'impôt qu'elles acquittent sur le total des salaires et traitements versés. La Haute Autorité, qui est d'accord sur le principe même de la prime, désapprouve le mode de fi-

nancement qui lui semble contrevenir aux principes du Traité (1). Dans sa lettre du 17 janvier 1957, elle a invité formellement le Gouvernement fédéral à prendre contact avec elle pour mettre au point une nouvelle formule de financement, conformément aux dispositions du Traité.

35.- Le rendement fond par ouvrier et par poste évolue favorablement. Après avoir atteint un niveau record en juin avec 1 547 kg (moyenne pondérée de la Communauté), il a fléchi, mais s'est établi en novembre à 1 519 kg, c'est-à-dire au-dessus du niveau de septembre et d'octobre, et surtout au-dessus de celui du mois correspondant de 1955 (1 495 kg).

36.- Les importations de houille en provenance des pays tiers se sont élevées à 3 746 000 tonnes en novembre contre 4 017 000 tonnes en octobre.



Pendant les onze premiers mois de l'année en cours, les importations totales de la Communauté se sont élevées à 34 824 000 tonnes contre 20 300 000 tonnes pour la période correspondante de 1955, soit une augmentation de 72 %. Au cours de la même période, les importations en provenance des Etats-Unis passaient de 13 912 000 tonnes à 27 809 000 tonnes, soit

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, novembre 1956 (No. 44).

près du double. L'Allemagne a reçu 37 % des importations totales des pays tiers, la France 23 %, l'Italie 20 %, les Pays-Bas 13 % et la Belgique 7 %.

37.- Ce sont cependant les importations belges qui enregistrent ces derniers temps l'augmentation relative la plus forte. Alors que, pour les neuf premiers mois, la moyenne était de 180 000 tonnes environ, les importations se sont élevées à 351 000 tonnes en octobre et à 491 000 tonnes en novembre.

Cette augmentation est consécutive à la baisse de production intervenue à la suite de la catastrophe de MARCINELLE qui a porté préjudice à l'approvisionnement charbonnier belge. Etant donné qu'une partie importante des livraisons, y compris celles qui sont prévues pour les exportations, est conclue au moyen de contrats de livraison fermes, la pénurie s'est fait exclusivement sentir chez les acheteurs qui n'avaient pas la garantie de contrats de livraison, ce qui concerne particulièrement les foyers domestiques. Comme d'autre part il était indispensable d'assurer intégralement la couverture des besoins domestiques, il s'est avéré nécessaire d'accroître les importations de charbon américain.

Dans ces conditions, le Gouvernement belge a créé une caisse de péréquation pour le charbon importé des pays tiers, afin de permettre que les foyers domestiques soient exemptés de la charge supplémentaire résultant de la différence de prix entre le charbon américain et le charbon belge. Cette caisse est alimentée par des versements volontaires de consommateurs industriels belges (industrie sidérurgique, des métaux non ferreux et du ciment) et gérée par l'Office de Récupération Economique (O.R.E.).

La Haute Autorité a été avisée de la création de cette caisse par lettre du Gouvernement belge du 24 octobre 1956, conformément à l'article 53, dernier alinéa du Traité. Elle a constaté que la caisse était alimentée par une contribution volontaire et n'était destinée à fonctionner que durant le quatrième trimestre de 1956; dans ces conditions, il n'était pas nécessaire de prendre position, au titre de l'article 53, alinéa 2, du Traité.

38.- Les exportations de houille vers les pays tiers continuent à diminuer : 429 000 tonnes en novembre contre 451 000 tonnes en octobre. Pour les onze premiers mois de l'année en cours, les exportations ont atteint 5 347 000 tonnes, soit 43,9 % de moins que pour la période correspondante de l'année 1955. Les exportations à destination de l'Angleterre ont diminué à elles seules de 70 %, passant de 4 298 000 tonnes pour les onze premiers mois de 1955 à 1 260 000 tonnes pour la période correspondante de 1956.

39.- Les exportations de coke vers les pays tiers continuent à diminuer avec 382 000 tonnes en novembre contre 434 000 tonnes en octobre et 446 000 tonnes en septembre. Pour les onze premiers mois de l'année en cours, les exportations ont atteint 4 495 000 tonnes, soit 8,3 % de moins que pour la période correspondante de l'année 1955 (4 901 000 tonnes).

40.- Les échanges de houille et d'agglomérés de houille entre les pays de la Communauté ont légèrement augmenté pendant les trois derniers mois, pour lesquels on dispose de données chiffrées. Ils sont passés de 1 560 000 tonnes en septembre à 1 637 000 tonnes en octobre et à 1 692 000 tonnes en novembre. Mais pour les onze premiers mois de l'année on constate une diminution de 15,3 % sur la période correspondante de 1955 (18 209 000 tonnes contre 21 495 000 tonnes). Le niveau de 1956 reste cependant supérieur de 18 % à celui de 1952.

41.- Les échanges de coke entre les pays de la Communauté restent stationnaires. Ils ont diminué en novembre, n'atteignant que 749 000 tonnes contre 770 000 tonnes en octobre et 762 000 tonnes en septembre. Mais pour les onze premiers mois de l'année ils totalisent 8 387 000 tonnes, soit 2 % de plus que pour la période correspondante de l'année 1955 (8 191 000 tonnes). Ils se situent à un peu plus de 12 % au dessus du niveau de 1952.

42.- Les stocks de houille dans les mines ont diminué en décembre, s'établissant à 5 923 000 tonnes à la fin du mois, contre 6 701 000 tonnes fin novembre et 6 628 000 tonnes fin octobre. A la fin de l'année 1955 ils atteignaient 7 511 000 tonnes.

Les stocks des mines françaises représentaient, fin décembre 1956, 4 652 000 tonnes (dont 90 % de bas-produits) contre 5 983 000 tonnes fin décembre 1955.

43.- Les stocks de coke dans les cokeries restent à un niveau extrêmement bas et accusent même une tendance à la baisse après le relèvement de septembre (671 000 tonnes). Ils s'établissaient fin décembre à 539 000 tonnes, niveau voisin de celui de l'année précédente à la même date (555 000 tonnes).

44.- Les prix des charbons belges viennent de subir une hausse à dater du 14 janvier 1957. Cette hausse a été rendue nécessaire à la suite d'une augmentation des salaires des mineurs qui affecte le niveau des coûts de production prévisibles à la fin de la période transitoire.

La hausse des salaires des mineurs est intervenue à la suite de celle de l'indice des prix de détail auquel ce salaire est lié. Le relèvement de 2,5 % des salaires a entraîné une augmentation des prix de revient.

Le nouveau barème est supérieur de 15,70 francs belges par tonne marchande au barème antérieurement en vigueur. Les prix des catégories et sortes ont été différenciés pour tenir compte de la situation du marché et de la charge supplémentaire moyenne imposée aux différentes catégories par les augmentations de salaires.

Par décision No 1/57 du 9 janvier, la Haute Autorité a autorisé cette augmentation de prix (1).

(1) Voir Journal officiel de la Communauté du 12 janvier 1957.

STRUCTURE DU MARCHÉ COMMUN

45.- Organisations charbonnières françaises.- Le Gouvernement français vient de retirer le recours qu'il avait formé devant la Cour de Justice de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier au mois d'août dernier, contre la décision de la Haute Autorité, adressée au Gouvernement français, en date du 22 juin 1956 interdisant à l'Association technique de l'Importation charbonnière (A.T.I.C.) de signer en qualité d'acheteur les contrats relatifs à des importations françaises de charbon en provenance du marché commun (1).

Rappelons que le Gouvernement français a promulgué le 14 janvier 1957 un décret qui oblige l'A.T.I.C. d'exécuter les ordres d'achat de charbon en provenance de la Communauté en tant que mandataire ou commissionnaire des acheteurs français.

La Haute Autorité a fait savoir au Gouvernement français que, dans ces conditions, sa décision du 22 juin 1956, ainsi que le contentieux pendant devant la Cour, devenaient sans objet. Elle a précisé, d'autre part, que sa position sur ce point laisse entières les questions concernant l'accès aux producteurs et au négoce dans le marché commun, ainsi que l'activité de l'A.T.I.C. telle qu'elle résulterait du nouveau décret.

Sur l'ensemble de ces questions, la Haute Autorité est d'accord avec le Gouvernement français pour reprendre les conversations à une date à fixer d'un commun accord.

TRANSPORTS

46.- Transports par fer.- La Haute Autorité examine la situation résultant de l'existence, aux Pays-Bas, d'un grand nombre de contrats non publics entre les chemins de fer néerlandais et les utilisateurs de charbon.

La Haute Autorité continue, d'autre part, l'examen des mesures tarifaires intérieures spéciales, en vue des décisions à intervenir dans le cadre de l'application de l'article 70, alinéa 4 du Traité et du paragraphe 10, alinéa 7 de la Convention.

47.- Transports fluviaux et routiers.- Les Commissions ad hoc "Frets fluviaux" et "Transports routiers" ont établi leur rapport sur l'état d'avancement de leurs travaux. L'examen de ces rapports figurera à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil de Ministres prévue pour le 7 février.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

48.- Assainissement du Borinage.- Par lettre du 3 février 1956, la Haute Autorité avait autorisé le Gouvernement belge à octroyer aux mines marginales du Borinage, au cours de l'exercice 1955, une subvention de 403,5 millions de francs belges.

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, septembre/octobre 1956 (N° 37).

La part de la Haute Autorité dans le financement de l'aide de 403,5 millions était limitée à 90 millions (16 juin au 31 décembre 1955), à valoir sur les 200 millions d'aides spéciales au Borinage pour l'ensemble du programme de fermeture de certains sièges et le redressement des sièges restant en activité, pour la période du 16 juin 1955 au 9 février 1958.

La somme des aides à verser par le Gouvernement belge, autorisée par la Haute Autorité, était de 313,5 millions de francs belges.

L'aide effectivement due aux quatre charbonnages marginaux (Charbonnages belges, Levant et Produits du Flénu, Ouest de Mons, Hainaut) pour l'année 1955, calculée suivant les critères généraux approuvés par la Haute Autorité, s'élève à 422,2 millions de francs belges, soit un dépassement de 18,7 millions par rapport au programme initial de 403,5 millions.

En conséquence, le Gouvernement belge ayant sollicité, par lettre du 4 juillet 1956, l'autorisation de la Haute Autorité pour porter de 313,5 millions à 332,2 millions le montant de sa contribution aux subventions des mines marginales du Borinage, celle-ci a accepté et a procédé à la rectification du compte 1955.

D'autre part, pour l'exercice 1956, la Haute Autorité a autorisé le Gouvernement belge :

- à verser 291 millions de francs belges de subventions aux mines marginales;
- à accorder, comme avances récupérables, 107,5 millions de francs belges, soit 99,4 millions en avances ordinaires aux mines marginales et 8,1 millions en avances spéciales à Rieu du Coeur.

Conformément à la demande du Gouvernement belge, elle a également fixé sa propre participation à 40 millions dans les aides spéciales au Borinage, au titre du paragraphe 26 de la Convention.

Ceci porte à 130 millions de francs belges la contribution de la Haute Autorité dans ce financement. Selon les prévisions établies antérieurement, le solde de 70 millions sera consacré à la réadaptation des mineurs mis en chômage.

49.- Péréquation en faveur des charbons belges.- Le taux de prélèvement de péréquation sur les productions de charbon des entreprises allemandes et néerlandaises, institué en application du paragraphe 25 de la Convention, et qui était de 0,6 % de la recette par tonne marchande depuis le 10 février 1956, a été abaissé à 0,3 % à compter du 10 février 1957. Le prélèvement par tonne s'établit ainsi à 15,25 Dpf contre 29,1 pour les entreprises allemandes, et à 15,28 cents contre 29,9 pour les entreprises néerlandaises (1).

50.- Subventions françaises.- La Haute Autorité a étudié le problème des subventions et des prix des boulets pour les fabriques d'agglomérés du littoral (2).

(1) Voir Quatrième Rapport général de la Haute Autorité, avril 1956 (N° 98).

(2) Voir Bulletin mensuel d'Information, septembre/octobre 1956 (N° 27).

En ce qui concerne les subventions, elle a fait connaître au Gouvernement français qu'elle serait disposée à examiner une formule qui permettrait, le cas échéant, d'abaisser les prix des charbons en provenance des pays tiers importés en France, tout en évitant un effet dommageable sur le fonctionnement du marché commun, et en conformité avec les principes du Traité; elle a demandé au Gouvernement français comment il envisage la suppression de la subvention aux fines en provenance de la Communauté pour la fin de la période transitoire.

En ce qui concerne les prix, la Haute Autorité a estimé que la formule de partage de marché entre les Houillères de Bassin et les usines d'agglomération ne serait pas en conformité avec le Traité et a proposé d'étudier un système cohérent pour l'ensemble des ventes de boulets en France.

LE DEVELOPPEMENT A LONG TERME DU MARCHÉ COMMUN

INVESTISSEMENTS.-

51.- Déclaration des programmes d'investissements. Une vue d'ensemble a déjà été donnée des programmes d'investissements déclarés entre le 1er septembre 1955 et le 31 août 1956 (1). Une vue analogue peut maintenant être prise sur une nouvelle période de trois mois, du 1er septembre 1956 au 30 novembre 1956.

Les commentaires relatifs à ces informations seront publiés dans le cinquième Rapport général d'activité de la Haute Autorité, en avril prochain.

VENTILATION DES PROJETS DECLARES PAR
SECTEURS INDUSTRIELS DE LA COMMUNAUTE
DU 1er SEPTEMBRE 1955 au 30 NOVEMBRE 1956

Industrie	Nombre de projets			Montants des investissements en millions de dollars		
	du 1. 9.55 au 31. 8.56	du 1. 9.56 au 30.11.56	ensemble	du 1. 9.55 au 31. 8.56	du 1. 9.55 au 30.11.56	ensemble
Houillères, y compris cokeries indépendantes et usines d'agglomérés	55	9	64	214,16	61,69	275,85
Usines de briquettes et de semi-coke de lignite	-	-	-	-	-	-
Mines de fer	4	1	5	6,81	0,79	7,60
Industrie sidérurgique....	128	54	182	474,96	311,25	786,21
Total :	187	64	251	695,93	373,73	1069,66

(1) Voir Bulletin mensuel d'information, novembre 1956 (No 52 à 55).

REPARTITION DES MONTANTS D'INVESTISSEMENTS
DECLARES DANS L'INDUSTRIE HOUILLERE (1)

(en millions de dollars)

	Dépenses effectives en 1955 (2)	Montant des investissements pré- vus dans les déclarations reçues pendant les périodes:		
		1.9.55 31.8.56	1. 9.56 30.11.56	ensemble
Sièges d'extraction	249	52,08	8,72	60,80
Cokeries minières	52	29,17	39,97	69,14
Cokeries indépendantes	12	3,79	-	3,79
Centrales minières	84	129,12	13,00	142,12
Usines d'agglomération	6,9	-	-	-
Total :	403,9	214,16	61,69	275,85

(1) Y compris les cokeries indépendantes et les usines d'agglomérés.

(2) Les dépenses d'investissement pour l'année 1955 sont indiquées pour mémoire, de façon à permettre une comparaison de la part relative de chaque catégorie d'équipement (sièges, cokeries, centrales, etc.) dans les dépenses effectives d'une période récente et dans les engagements déclarés pour les périodes suivantes.

DEVELOPPEMENT PREVU DES CAPACITES DANS L'INDUSTRIE
HOUILLERE (1)

	Nombre de projets	Augmentation annuelle nette de la capacité
Sièges d'extraction	28	2 695 000 tonnes de charbon
Cokeries minières	14	4 026 000 tonnes de coke
Cokeries indépendantes	5	281 000 tonnes de coke
Centrales minières	17	1 064 000 kW
Usines d'agglomération	-	-
Total :	64	-

(1) Sur la base des déclarations d'investissement reçues pendant la période du 1er septembre 1955 au 30 novembre 1956.

REPARTITION DES MONTANTS D'INVESTISSEMENTS DECLARES DANS
L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE

(en millions de dollars)

	Dépenses effectives en 1955 (1)	Montant des investissements prévus dans les déclarations reçues pen- dant les périodes:		
		1.9.55 31.8.56	1.9.56 30.11.56	ensemble
Préparation du lit de fusion	19,1	57,19	25,57	82,76
Hauts fourneaux	44,0	106,37	54,83	161,20
Aciéries Thomas	24,4	75,89	12,80	88,69
Aciéries SM	32,3	41,09	24,70	65,79
Aciéries électriques	16,8	15,62	14,84	30,46
Laminoirs)		113,92	88,92	202,84
Engage, étamage et)				
autres revêtements)	296,4	19,60	8,00	27,60
Cokeries sidérurgi- ques	20,1	25,03	21,00	46,03
Centrales sidérur- giques	30,1	8,58	15,80	24,38
Divers	41,4	11,67	44,79	56,46
Total :	524,6	474,96	311,25	786,21

(1) Les dépenses d'investissement pour l'année 1955 sont indiquées pour mémoire, de façon à permettre une comparaison de la part relative de chaque catégorie d'équipement (préparation du lit de fusion, hauts fourneaux, etc...) dans les dépenses effectives d'une période récente et dans les engagements déclarés pour les périodes suivantes.

DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DANS
L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE DE LA COMMUNAUTE (1)

	Nombre de projets	Accroissement annuel net de capacité en tonnes
Préparation du lit de fusion	19	8 816 000 agglomérés
Hauts fourneaux	30	4 839 000 fonte
Aciéries Thomas	12	3 535 000 acier Thomas
Aciéries Martin	19	2 026 000 acier Martin 382 000 acier Martin
Aciéries électriques	15	1 091 000 acier électrique
Laminoirs	51	704 000 profilés 1 721 000 prod. plats 4 340 000 demi-produits
Zingage, étamage et autres revêtements	5	-
Cokeries sidérurgiques	11	2 490 000 coke
Centrales sidérurgiques	9	101 900 kW
Divers	11	-
Total :	182	-

PROBLEMES DU TRAVAIL

52.- Harmonisation des conditions de vie et de travail.- Les réunions en vue d'établir une harmonisation des conditions de vie et de travail dans l'industrie minière, conformément à la résolution du Comité consultatif du 20 décembre 1954, ont commencé à Luxembourg (2).

Une première réunion s'est tenue le 11 janvier avec les représentants des travailleurs; une seconde avec les représentants des employeurs le 17 janvier.

Les entretiens ont porté uniquement, jusqu'ici, sur les points qui pourront faire l'objet d'une étude commune. De nouveaux entretiens devront encore avoir lieu à ce sujet en février.

53.- Construction de maisons ouvrières.- Au 1er janvier 1957, la Haute Autorité avait, dans le cadre du premier programme expérimental et du premier programme de financement de maisons ouvrières, octroyé une aide financière permettant la construction de 12 519 logements.

-
- (1) Sur la base des déclarations d'investissement reçues pendant la période du 1er septembre 1955 au 30 novembre 1956.
(2) Voir Bulletin mensuel d'Information, décembre 1956 (N° 51).

Le tableau ci-dessous indique l'état des travaux dans les pays membres :

ETAT DES TRAVAUX DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION DE MAISONS OUVRIERES DE LA COMMUNAUTE AU 1er JANVIER 1957

Pays	Prévu	Nombre de logements financés	d o n t		
			en préparation de construction	en construction	achevés
Allemagne (R.F.)	10 400	10 094(10 094)	845(885)	5 339 (6 758)	3 910 (2 451)
Belgique	1 750	1 713(1 713)	174(285)	1 262 (1 165)	277 (263)
France	2 750	368(368)	7(104)	149 (52)	212 (212)
Italie	468	68(68)	- -	68 (68)	- -
Luxembourg	75	50(50)	- -	- -	50 (50)
Pays-Bas	54	54(54)	- -	54 (54)	- -
Sarre	400	172(172)	- -	172 (172)	- -
Communauté	15 897	12 519(12 519)	1 026(1 274)	7 044 (8 269)	4 449 (2 976)

NB.: Les chiffres entre parenthèses indiquent l'état au 1er décembre 1956.

ANNEXE

COMITE CONSULTATIF

On trouvera ci-dessous, pour la période du 15 janvier 1957 au 14 janvier 1959, la liste des membres du Comité consultatif nommés par le Conseil spécial de Ministres, ainsi que la liste des personnes appelées à participer aux travaux du Comité sur la base d'un statut particulier.

CATEGORIE PRODUCTEURS

Allemagne : MM. W. DUBUSC
H. BURCKHARDT
H.G. SOHL
H. DICHGANS
P. COUTURE
A. MAIER

Italie : M. A. CAPANNA

Belgique : MM. P. DELVILLE
E. LEBLANC
P. van der REST

Luxembourg : M. E. CONROT

France : MM. M. BASEILHAC
P. GARDENT
J. FERRY
R. LABBE

Pays-Bas : MM. H.H. WEMMERS
A.H. INGENHOUSZ

CATEGORIE TRAVAILLEURS

Allemagne : MM. F. DAHLMANN
K. HOEFNER
O. BRENNER
H. STRAETER
W. RICHTER

France : MM. SINOT
L. DELABY
E. DESCAMPS
Y. BERTRAND

Belgique : MM. THOMASSEN
RENARD
DEDOYARD

Italie : MM. F. VOLONTE
A. CHIARI

Pays-Bas : M. H. PETERS

Luxembourg : M. A. KRIER

CATEGORIE UTILISATEURS ET NEGOCIANTS

Allemagne : MM. H. TRAMM
F. HELLBERG
A. von ENGELBERG
E. JUNG
GOTTSCHALL
W. FLORY

Italie : MM. C. TOMATIS
D. TACCONE

Luxembourg : MM. A. THEATO
J. WAGENER

France : MM. DUGAS
J. PICARD
J. MARTIN
HARDY-TORTUAUX

Pays-Bas : MM. G. van ANDEL
K. van der POLS

Belgique : M. P. GOSSELIN

Ont été appelés à participer aux travaux du Comité consultatif sur la base du statut particulier fixé par le Règlement intérieur du Comité:

CATEGORIE PRODUCTEURS

Allemagne : M. KOSKA

Italie : M. M. CARTA

CATEGORIE TRAVAILLEURS

Pays-Bas : M. F. DOHMEN

CATEGORIE UTILISATEURS ET NEGOCIANTS

Belgique : M. P. VERWILGHEN

ANNEXE STATISTIQUE

1. ACIER

(EN MILLIERS DE TONNES)

		ALLEMAGNE (R. F.)	BELGIQUE	FRANCE	SARRE	ITALIE	LUXEMBOURG	PAYS-BAS	COMMUNAUTÉ
I PRODUCTION D'ACIER BRUT:									
DECEMBRE	1956	1 854	529	1 161	277	520	291	90	4 722
NOVEMBRE	1956	2 003	536	1 162	285	504	294	86	4 870
DECEMBRE	1955	1 789	542	1 134	271	465	288	76	4 565
ANNEE	1956	23 197	6 369	13 390	3 375	5 900	3 459	1 049	56 739
ANNEE	1955	21 336	5 894	12 592	3 166	5 395	3 226	979	52 588
II PRODUCTION DE FONTE:									
DECEMBRE	1956	1 462	483	1 005	254	159	278	54	3 695
NOVEMBRE	1956	1 501	474	974	257	150	276	52	3 684
DECEMBRE	1955	1 425	480	986	249	132	267	54	3 593
ANNEE	1956	17 570	5 662	11 436	3 020	1 936	3 276	661	43 561
ANNEE	1955	16 482	5 320	10 941	2 879	1 677	3 048	668	41 015
III PRODUCTION DE PRODUITS FINIS:									
OCTOBRE	1956	1 396	434	883	213	382	230	90	3 628
SEPTEMBRE	1956	1 271	401	785	197	333	210	72	3 269
OCTOBRE	1955	1 249	388	767	197	312	211	74	3 198
JANV.-OCTOBRE	1956 (M.M.)	1 284	392	766	196	325	215	71	3 249
JANV.-OCTOBRE	1955 (M.M.)	1 147	356	725	181	287	196	72	2 964
IV IMPORTATIONS DE PRODUITS SIDÉRURGIQUES DES PAYS TIERS: (1)									
SEPTEMBRE	1956	35,1	17,0	8,9		52,1	0,2	12,1	125,4
AOUT	1956	57,1	19,4	4,4		37,8	0,8	9,3	128,8
SEPTEMBRE	1955	28,1	23,5	2,7		48,8	0,2	22,7	126,0
JANV.-SEPTEMBRE	1956 (M.M.)	44,6	20,8	4,4		41,2	1,4	17,9	130,3
JANV.-SEPTEMBRE	1955 (M.M.)	29,5	17,8	3,6		46,6	0,5	25,4	123,4
V EXPORTATIONS DE PRODUITS SIDÉRURGIQUES VERS LES PAYS TIERS:									
SEPTEMBRE	1956	259,5	199,0	189,1		32,2	103,1	25,6	808,5
AOUT	1956	178,3	194,3	205,6		37,4	99,6	26,0	741,2
SEPTEMBRE	1955	125,8	160,2	223,3		16,0	85,2	17,2	627,7
JANV.-SEPTEMBRE	1956 (M.M.)	170,8	190,7	226,1		28,1	94,2	25,0	734,9
JANV.-SEPTEMBRE	1955 (M.M.)	114,9	154,7	237,5		12,1	76,0	29,7	624,9
		ALLEMAGNE (R. F.)	BELGIQUE/ LUXEMBOURG	FRANCE/ SARRE	ITALIE	PAYS-BAS	COMMUNAUTÉ		
VI LIVRAISONS DE PRODUITS SIDÉRURGIQUES VERS LES AUTRES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ:									
SEPTEMBRE	1956	84,3	173,5	138,0	3,8	24,1	423,7		
AOUT	1956	68,4	170,3	116,6	2,2	24,8	382,3		
SEPTEMBRE	1955	63,7	201,8	143,9	5,9	27,8	443,1		
JANV.-SEPTEMBRE	1956 (M.M.)	73,9	186,9	133,4	3,5	23,7	421,4		
JANV.-SEPTEMBRE	1955 (M.M.)	70,7	196,5	155,6	5,5	30,0	458,3		

(1) Fonte, acier brut, et produits laminés (finis et finaux).

2. CHARBON

(EN MILLIERS DE TONNES)

	ALLEMAGNE (R. F.)	BELGIQUE -	FRANCE	SARRE	ITALIE	PAYS-BAS	COMMUNAUTE
I PRODUCTION DE HOUILLE:							
DECEMBRE 1956	10 712	2 354	4 499	1 219	78	837	19 699
NOVEMBRE 1956	11 520	2 534	4 860	1 374	88	1 018	21 394
DECEMBRE 1955	11 280	2 786	4 774	1 381	89	1 025	21 336
ANNEE 1956	134 407	29 552	55 121	17 067	1 077	11 851	249 075
ANNEE 1955	130 728	29 975	55 336	17 332	1 135	11 895	246 401
II PRODUCTION DE COKE:							
DECEMBRE 1956	3 764	631	1 102	354	297	371	6 519
NOVEMBRE 1956	3 629	607	1 035	356	287	354	6 268
DECEMBRE 1955	3 599	600	1 021	347	274	351	6 192
ANNEE 1956	43 434	7 270	12 237	4 212	3 410	4 236	74 799
ANNEE 1955	40 520	6 600	10 725	3 939	2 949	3 900	68 633
III IMPORTATIONS DE HOUILLE							
DES PAYS TIERS:							
NOVEMBRE 1956	1 189	469	910	-	635	474	3 685
OCTOBRE 1956	1 456	351	939	-	686	581	4 017
NOVEMBRE 1955	1 146	202	238	-	609	328	2 523
JANV.-NOVEMBRE 1956 (M.M.)	1 170	222	734	-	625	415	3 166
JANV.-NOVEMBRE 1955 (M.M.)	723	115	232	-	568	207	1 845
IV EXPORTATIONS DE HOUILLE							
VERS LES PAYS TIERS:							
NOVEMBRE 1956	188	78	96	53	-	14	429
OCTOBRE 1956	218	82	81	56	-	14	451
NOVEMBRE 1955	206	148	134	83	-	8	579
JANV.-NOVEMBRE 1956 (M.M.)	209	101	95	68	-	13	486
JANV.-NOVEMBRE 1955 (M.M.)	238	172	291	155	-	9	865
V EXPORTATIONS DE COKE							
VERS LES PAYS TIERS:							
NOVEMBRE 1956	294	14	3	0	-	66	377
OCTOBRE 1956	340	23	6	-	-	65	434
NOVEMBRE 1955	326	13	21	0	-	72	432
JANV.-NOVEMBRE 1956 (M.M.)	300	25	7	0	0	67	409
JANV.-NOVEMBRE 1955 (M.M.)	343	23	15	0	1	61	443
VI LIVRAISONS DE HOUILLE							
ET D'AGGLOMERES DE							
HOUILLE VERS LES AUTRES							
PAYS DE LA COMMUNAUTE:							
NOVEMBRE 1956	896	337	387	-	-	72	1 692
OCTOBRE 1956	841	318	409	-	-	69	1 637
NOVEMBRE 1955	767	384	484	-	-	83	1 718
JANV.-NOVEMBRE 1956 (M.M.)	869	328	388	-	-	70	1 655
JANV.-NOVEMBRE 1955 (M.M.)	865	459	463	-	-	76	1 863
VII LIVRAISONS DE COKE VERS							
LES AUTRES PAYS DE LA							
COMMUNAUTE:							
NOVEMBRE 1956	567	52	9	-	-	111	749
OCTOBRE 1956	613	54	9	-	-	94	770
NOVEMBRE 1955	578	44	13	-	26	91	752
JANV.-NOVEMBRE 1956 (M.M.)	596	52	12	-	5	97	762
JANV.-NOVEMBRE 1955 (M.M.)	593	40	15	-	4	92	744